

Contact :

Françoise BLONDEL
Délégation à la Documentation
CHU-Hôpitaux de Rouen
1, rue de Germont
76031 ROUEN CEDEX
02-32-88-86-03
francoise.blondel@chu-rouen.fr

Bulletin bibliographique de l'Espace de réflexion éthique N° 31

- JANVIER 2009 -

ARTICLE

167224

L'invention des maladies

Revue : ETHICA CLINICA, 12/2008, n° 51

BELGIQUE / SYSTEME DE SANTE / ETHIQUE / MALADIE / CONCEPT / DEFINITION / PHYSIOPATHOLOGIE / MALADIE MENTALE / PSYCHIATRIE / HYPERKINESIE / SCHIZOPHRENIE / EPISTEMOLOGIE

ARTICLE

166900

TOURNERET Magali / MINO Jean-Christophe

Les décisions de limitation de thérapeutiques actives aux urgences, une étude qualitative exploratoire

Revue : SANTE PUBLIQUE, 12/2008, Vol. 20, n° 6, pp. 517-526.

DECISION MEDICALE / LIMITATION THERAPEUTIQUE / SERVICE DES URGENCES / SOIN PALLIATIF / DECISION / PERSONNEL SOIGNANT / RELATION FAMILLE-SOIGNANT / ENTRETIEN / MEDECINE D'URGENCE / ETHIQUE

Depuis une dizaine d'année en France, la fin de vie est devenue un problème de santé publique. L'objectif de cette étude est de rendre compte des décisions de limitation des thérapeutiques actives aux urgences. Nous avons cherché à analyser et comprendre les pratiques et logiques d'action et de décision des équipes soignantes de deux services d'urgences au travers de 23 entretiens (22 entretiens individuels et 1 entretien collectif) menés avec des médecins, infirmières, aides-soignants et membres des familles.

ARTICLE

166303

Révision des lois de bioéthique : un long processus au résultat incertain

Revue : DICTIONNAIRE PERMANENT, BIOETHIQUE ET BIOTECHNOLOGIES, 12/2008, n° 188, pp. 6009-3010

LOI DE BIOETHIQUE (2004) / REVISION / CONTENU / ETHIQUE

Le processus de révision de la loi du 6 août 2004 relative à la "bioéthique" est désormais bien engagée. Selon le souhait du Président de la République, le premier ministre et le ministère de la santé ont saisi il y a quelques mois, dans la perspective d'états généraux de la bioéthique en 2009, trois instances afin de leur demander un rapport sur le bilan, les lacunes, et les besoins de réforme de la loi précitée (laquelle a déjà elle-même modifié les précédentes lois du 29 juillet 1994).

ARTICLE

166953

MANAOUIL Cécile / DAURY-FAUVEAU Morgane

Regards croisés sur le médecin face au partenaire d'un patient séropositif

Revue : MEDECINE ET DROIT, 10/2008, n° 92, pp. 144-149

SIDA / TRANSMISSION / SEROPOSITIVITE / SECRET PROFESSIONNEL / OBLIGATION D'INFORMATION / MEDECIN / ANNONCE DU DIAGNOSTIC / CONJOINT / PARTENAIRE / NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER / ETHIQUE

Alors que les médecins ont pour obligation de ne pas révéler au partenaire la séropositivité de leur malade, le délit de non-assistance à personne en péril a pu, cependant être évoqué. L'auteur analyse les conflits de textes et les solutions qui pourraient être apportées.

Face au diagnostic inattendu

Revue : ETHICA CLINICA, 07/2008, n° 50, pp. 2-50

SYSTEME DE SANTE / BELGIQUE / ETHIQUE / ANNONCE DU DIAGNOSTIC / MALADIE D'ALZHEIMER / GERIATRIE / SCLEROSE LATERALE AMYOTROPHIQUE / URGENCES / CHIRURGIE / MAUVAISE NOUVELLE / REFLEXION

Comment le médecin doit-il annoncer un diagnostic non seulement difficile, mais surtout inattendu tant pour lui annoncer non seulement difficile tant pour lui que pour le patient et sa famille ? Et comment les soignants peuvent-ils accompagner et soutenir ces patients -qui réagissent comme ils le peuvent- lorsqu'eux mêmes sont pris au dépourvu ?

LEROY Marie

Les expérimentations impliquant des mineurs et des adultes incapables de donner leur consentement

Revue : ETHICA CLINICA, 06/2008, n° 49, pp. 68-74

BELGIQUE / SYSTEME DE SANTE / MINEUR / INCAPABLE MAJEUR / PERSONNE VULNERABLE / NON CONSENTEMENT / ESSAI THERAPEUTIQUE / LEGISLATION / REGLEMENTATION / ETHIQUE

Cet article consiste, d'une part, en une brève présentation de la loi belge et spécialement des conditions dans lesquelles les expérimentations sur les personnes incapables sont autorisées et, d'autre part, en une réflexion sur la façon dont cette législation respecte l'autonomie des participants incapables compétents et protège les intérêts et le bien-être des participants incapables incompétents.

La multiculturalité : un défi pour la médecine occidentale

Revue : ETHICA CLINICA, 06/2008, n° 49, pp. 2-67

BELGIQUE / SYSTEME DE SANTE / MULTICULTURALISME / MEDECINE / RELIGION / ETRANGER / IMMIGRE / ACCES AUX SOINS / REFUS DE SOINS (malade) / ACCOMPAGNEMENT DU MOURANT / DIVERSITE CULTURELLE / EXPERIENCE / CLINIQUE / ENSEIGNEMENT MEDICAL / REFLEXION / SYSTEME DE VALEURS / ETHIQUE / ANTHROPOLOGIE CULTURELLE

LEONETTI Jean / KAHN Axel (préf.)

A la lumière du crépuscule - Témoignages et réflexions sur la fin de vie

Editeur : MICHALON, 2008, 142 p.

Collection : Essai,

ETHIQUE / FIN DE VIE / PRISE EN CHARGE / EUTHANASIE / TEMOIGNAGE

Alors que le débat sur l'euthanasie et le suicide assisté est loin d'être clos, Jean Léonetti choisit de nous donner une magnifique leçon de vie. A travers les témoignages bouleversants d'acteurs de terrain, de famille et de malades, à travers leurs mots d'amour et d'espoir, leurs doutes parfois, leurs détresses aussi, l'auteur nous invite à réfléchir sur cette peur du "mal mourir" qui nous effraie tant.

LIVRE
166578

VIII.942 PER /

PERRIER Nathalie

Faut-il supprimer l'accouchement sous X ? Mères et enfants du secret témoignent

Editeur : Editions du Rocher, 2008, 221 p.

Collection : Document,

ACCOUCHEMENT SOUS X / FEMME / PROFIL / CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCES AUX ORIGINES PERSONNELLES / TEMOIGNAGE / ETHIQUE / REFLEXION / AVANTAGE / INCONVENIENT

On les appelle les mères d'origine, les mères de naissance, ou encore les mères biologiques. Elles-mêmes se surnomment les "mères de l'ombre". Aujourd'hui encore, malgré la pilule, malgré l'avortement, environ 400 femmes accouchent chaque année sous X. On estime à 400 000 le nombre de personnes ainsi "nées sous X". La France est, avec le Luxembourg, le seul pays à permettre aux femmes d'accoucher anonymement et à leur garantir cet anonymat à vie. Depuis 2002 cependant, les nés sous X peuvent, par l'intermédiaire du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP), retrouver leurs parents. Mais, dans 60 % des cas, la mère refuse de rencontrer son enfant. Et le secret s'installe pour toujours...

Le récit, parfois tragique, es retrouvailles des nés sous X avec leurs parents a ému l'opinion. Les psychologues soulignent l'impérieuse nécessité de connaître son histoire. Les parents adoptifs, désarmés face au mal-être de leur enfant, plaident pour une meilleure connaissance des origines. Mais alors, que les affaires d'infanticide se succèdent, d'aucuns redoutent qu'une suppression de l'accouchement sous X n'entraîne une augmentation des accouchements sauvages.

LIVRE
166500

VIII.942 KEN /

KENTISH-BARNES Nancy

Mourir à l'hôpital. Décisions de fin de vie en réanimation

Editeur : Seuil, 2008, 248 p.

REANIMATION / MORT / FIN DE VIE / ARRET DE REANIMATION / DECISION MEDICALE / PRISE DE DECISION / SERVICE DE REANIMATION / ORGANISATION / AMBIANCE / RELATION FAMILLE-SOIGNANT / MEDECIN / ETHIQUE / SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS

Nous mourons de plus en plus souvent à l'hôpital, en réanimation, entourés d'une équipe de soignants et d'une multitude de machines médicales. La médiatisation d'histoires particulières, où la question de l'euthanasie est mise en exergue, masque la fréquence et la banalité du fait.

L'hôpital a bousculé notre rapport à la mort ; des techniques de plus en plus performantes prolongent la vie mais bouleversent aussi le moment, la durée, le lieu et le déroulement du dernier instant. Celui-ci est désormais le résultat d'une décision médicale. Mais qui dit décision dit discussion, intervention et action des soignants : la mort est ainsi devenue une pratique professionnelle.

L'auteur a passé huit mois dans quatre services de réanimation. Elle a suivi médecins, infirmières et familles de patients, observés les gestes et les comportements, écouté les discussions, assisté aux prises de décisions. Elle a constaté que chaque équipe affronte seule la fin de vie et développe sa propre perception du processus de mort, définissant comment et jusqu'où impliquer les proches, choisissant, enfin, la meilleure manière de faire mourir les patients.

Si les lois et les recommandations récentes permettent de mieux cadrer la fin de vie, il n'existe pour autant aucun "mode d'emploi" de la mort à l'hôpital.

LIVRE
166495

VIII.942 CHA /

CHABUT Clotilde

Parents et enfants face à l'accouchement sous X

Editeur : L'Harmattan, 2008, 233 p.

Collection : Questions contemporaines,

ACCOUCHEMENT SOUS X / HISTOIRE / FEMME / ENFANT / PROTECTION / AVANTAGE / INCONVENIENT / DROITS DE L'ENFANT / ACCES AUX ORIGINES / CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCES AUX ORIGINES PERSONNELLES / ROLE / FONCTIONNEMENT / FILIATION / PERE / ETHIQUE

Spécificité française, conçu à l'origine pour protéger la mère et l'enfant, l'accouchement sous X est, au fil des années, devenu un sujet politique sensible, comme en témoignent les nombreux débats qu'il suscite et les différentes tentatives de réformes juridiques toutes restées vaines.

Le pouvoir croissant des associations, favorables au droit à l'accès aux origines, pour l'enfant mais aussi pour le père, interpelle plus que jamais le pouvoir politique pressé d'apporter une réponse.

Cet ouvrage présente l'intérêt de rappeler les origines de cette pratique française et de passer en revue les raisons qui ont conduit, au fil des années, à sa remise en cause. Abordée sous l'angle historique, sociologique et juridique, la question de l'accouchement sous X révèle ses multiples facettes et toute son actualité politique à l'heure où le droit à l'accès à ses origines semble parfois contredire les libertés individuelles et le droit à la vie privée.

LIVRE
166444

VIII.942 MAR /

MARZANO Michela

L'éthique appliquée

Editeur : PUF, 2008, 127 p.

Collection : Que sais-je ?, 3823

ETHIQUE / BIOETHIQUE / CORPS HUMAIN / STATUT JURIDIQUE / SECRET MEDICAL / FIN DE VIE / EUTHANASIE / MORT / ENVIRONNEMENT / DROITS DE L'HOMME / RELATIONS INTERNATIONALES / SEXUALITE / LIBERTE INDIVIDUELLE / TRAVAIL / ENTREPRISE

Depuis les années 1960, l'éthique semble se structurer en fonction de territoires d'interrogation : la bioéthique et l'éthique médicale se développent pour apporter des réponses aux problèmes liés aux avancées de la biomédecine ; l'éthique de l'environnement s'intéresse à l'avenir de la planète ; l'éthique de la sexualité analyse les nouveaux enjeux moraux liés aux évolutions des mœurs etc.

Au-delà d'une démultiplication des champs de réflexion, l'éthique appliquée propose une approche philosophique renouvelée, à l'articulation de la théorie morale avec la pratique. Elle entend offrir ainsi des éléments transversaux de réponse, ou tout au moins des instruments d'analyse, pour aborder les grandes questions morales.

LIVRE
166396

VIII.942 CAN /

CANTO-SPERBER Monique / FRYDMAN René

Naissance et liberté - La procréation. Quelle limites ?

Editeur : Plon, 2008, 272 p.

ETHIQUE / PROCREATION / ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION / CORPS HUMAIN / INSTRUMENTALISATION / DON D'OVOCYTE / DIAGNOSTIC PRE-IMPLANTATOIRE / DIAGNOSTIC PRENATAL / LIBERTE INDIVIDUELLE / GROSSESSE TARDIVE / GESTATION POUR AUTRUI / UTERUS ARTIFICIEL / CLONAGE REPRODUCTIF

Fécondation in vitro, diagnostic préimplantatoire, grossesses hors normes, mères porteuses, clonage reproductif humain : où sont les limites de la liberté en matière de procréation humaine ?

Aujourd'hui faire un enfant ne dépend plus seulement d'un homme, d'une femme et de leurs capacités naturelles de procréer. Dans bien des cas, la naissance est devenue une affaire autrement plus complexe, où aux côtés des parents interviennent de nombreux tiers.

Faut-il poser des bornes, imposer des règles à l'usage des capacités nouvelles de procréer ? Quels principes faire valoir face à la demande des parents et à la force de leur désir d'enfant ? Au nom de quelles règles et de quelles normes, au nom de quelles valeurs, pourrait-il être désormais légitime d'empêcher des femmes et des hommes adultes, des êtres raisonnables, d'accéder à la possibilité d'avoir un enfant, et surtout d'avoir l'enfant qu'ils souhaitent ?

L'étendue de la liberté individuelle dans le domaine de la procréation, telle est la question qu'une philosophe, qui fut vice-présidente du Comité consultatif national d'Ethique, et un médecin obstétricien, chirurgien, spécialiste de la reproduction humaine, ont voulu soulever et traiter tout au long de ce **LIVRE**.

LIVRE

VIII.942 STI / 167007

STIEFEL Friedrich

Soins palliatifs : une pratique aux confins de la médecine

Editeur : L'Harmattan, 2007, 104 p.

Collection : Ethique & pratique médicales,

FIN DE VIE / PRISE EN CHARGE / SOIN PALLIATIF / TRAITEMENT DE LA DOULEUR / MORT / EUTHANASIE / ACCOMPAGNEMENT DU MOURANT / ETHIQUE

L'auteur décrit le parcours du patient gravement malade et mourant. La dégradation du corps, les souffrances physiques et psychologiques, le diagnostic de phase terminale sonnante comme un verdict et la mort sont des réalités aujourd'hui très présentes dans nos systèmes de santé. Le mouvement des soins palliatifs s'est fait le porte parole de cette nouvelle mission médicale qui, s'opposant à la médecine curative, a pour objectif la prise en compte des personnes incurables et en fin de vie, refusant également la notion d'une vie "qui ne vaut pas la peine d'être vécue", considérée comme indigne par les partisans de l'euthanasie.

Hormis le propos concernant la prise en charge médicale des patients, il aborde quelques réflexions sur sa pratique quotidienne et invite le lecteur à réfléchir sur les questions de fond que posent les choix politiques en matière de santé et, en particulier, les rapports que notre société entretient avec la mort. Il s'adresse à un public diversifié comprenant à la fois les professionnels de la santé et de la médecine et tous ceux qui sont concernés ou intéressés par ses implications sociales.

ARTICLE

166768

GRISON Denis

Démarche et outils : concepts. Le principe de précaution et son bon usage dans le domaine de la santé
Revue : ETHIQUE & SANTE, 02/2009, Vol. 5, n° 4, pp. 208-216

PRINCIPE DE PRECAUTION / USAGE / DELIBERATION / RISQUE / MEDECINE / SANTE PUBLIQUE

Le principe de précaution est devenu en très peu de temps un concept clé dans les champs politique et juridique, dès lors qu'il est question de risques. Dans un contexte de « risquophobie » prononcée – ce qui peut s'expliquer entre autres par des crises sévères, en particulier dans le domaine sanitaire – le principe de précaution se voit exploité à tout va, et les mésusages à son propos se sont multipliés. Cet article veut faire le point sur ces questions, proposer ce qui apparaît comme devant être un « bon usage » du principe de précaution et s'attache en particulier à la place qu'il devrait occuper dans le domaine médical.

ARTICLE

167075

NAU Jean-Yves

Cellules souches : le Vatican et les Etats généraux français de la bioéthique
Revue : LA REVUE DU PRATICIEN, 20/01/2009, Vol. 59, n° 1, pp. 13-14

BIOETHIQUE / CELLULE SOUCHE / EMBRYON HUMAIN / LEGISLATION

La prochaine révision de la loi bioéthique française de 2004 va-t-elle relancer la polémique éthique sur l'usage qui peut ou non être fait de certains embryons humains?

ARTICLE

166962

DHORDAIN Alexandre

La bioéthique et les citoyens
Revue : DECISION SANTE, 01/2009, n° 251, p. 26

BIOETHIQUE / LOI DE BIOETHIQUE / REVISION

Au printemps prochain, des Etats généraux de la bioéthique devraient avoir lieu en régions pour préparer la révision des lois de bioéthique qui devrait aboutir en 2010-2011.

ARTICLE

166896

DEVERS Gilles

Question des mères porteuses : impasse ou législation?
Revue : OBJECTIF SOINS, 01/2009, n° 172, pp. 10-12

MERE PORTEUSE / FILIATION / DROIT / PROCEDURE LEGISLATIVE / LEGISLATION

La première chambre de la Cour de Cassation dans un arrêt du 18 décembre 2008 a refusé une inscription à l'état civil de la filiation d'enfants nés dans le cadre de la gestation pour autrui.

ARTICLE

167001

COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE

Questionnement pour les Etats généraux de la bioéthique (avis n°105 du CCNE)

ARTICLE

166900

TOURNERET Magali / MINO Jean-Christophe

Les décisions de limitation de thérapeutiques actives aux urgences, une étude qualitative exploratoire

Revue : SANTE PUBLIQUE, 12/2008, Vol. 20, n° 6, pp. 517-526.

DECISION MEDICALE / LIMITATION THERAPEUTIQUE / SERVICE DES URGENCES / SOIN PALLIATIF / DECISION / PERSONNEL SOIGNANT / RELATION FAMILLE-SOIGNANT / ENTRETIEN / MEDECINE D'URGENCE / ETHIQUE

Depuis une dizaine d'année en France, la fin de vie est devenue un problème de santé publique. L'objectif de cette étude est de rendre compte des décisions de limitation des thérapeutiques actives aux urgences. Nous avons cherché à analyser et comprendre les pratiques et logiques d'action et de décision des équipes soignantes de deux services d'urgences au travers de 23 entretiens (22 entretiens individuels et 1 entretien collectif) menés avec des médecins, infirmières, aides-soignants et membres des familles.

ARTICLE

166778

LENEVEU M.-C.

L'espace éthique : un lieu de passages...

Revue : ETHIQUE & SANTE, 12/2008, n° 127, pp. 241-244

RITE DE PASSAGE / ETHIQUE / ACCOMPAGNEMENT / COMMUNICATION / PARTAGE

Le développement rapide des biotechnologies invite à la formulation d'intenses discussions en matière de bioéthique. Néanmoins, la réflexion, généralement centrée au cœur de l'extraordinaire des pratiques médicales, ne doit pas faire l'économie de s'intéresser aux pratiques quotidiennes et ordinaires du soin afin de saisir les valeurs sur lesquelles elles reposent et les références qui s'en dégagent. De fait, l'imaginaire des sociétés médicalisées, corollaire de l'utopie de la santé parfaite, interroge sur les aboutissants de sa formulation empirique sur l'homme. La santé et sa préservation, les thèmes fondamentaux qui ressortent de l'idéal contemporain, laissent supposer que les pratiques sanitaires modernes devraient faire l'objet d'un approfondissement heuristique et d'un questionnement éthique. Une approche orientée par une éthique de la parole qui suggère la mise en œuvre d'un espace de débat. Aussi, le concept de « rite de passage », comme phénomène d'accompagnement, va permettre d'apporter des éléments d'éclaircissement spécifique sur la réalité en fonction d'une réflexion éthique déterminée ; notamment depuis l'apparition des Espaces éthiques, comme lieu et temps communs d'exercice de la pensée et de la réflexion.

ARTICLE

166775

CALLU Marie-France

Le refus de médicament à l'aune du Droit : un exercice de liberté

Revue : ETHIQUE & SANTE, 12/2008, n° 127, pp. 236-240

SOIN / REFUS DE SOIN / OBLIGATION / RESPONSABILITE / DROIT

Dans l'article 3 de la Charte des droits fondamentaux dans l'Union Européenne, il est précisé que « toute personne a droit à son intégrité physique et mentale ». Mais jusqu'où ce droit est-il invocable ? Les approches de cette question sont nombreuses. Le point qui va être traité concerne notre droit de refuser les soins. La réponse semble s'imposer en faveur de notre liberté individuelle. Ce serait oublier que nos maladies peuvent porter atteinte à la santé d'autrui et que la communauté humaine dans laquelle nous vivons dispose de ce même droit à son intégrité physique et mentale. Que se passe-t-il lorsqu'il y a conflits entre mon droit et celui des autres ?

SANNIER Olivier / MANAOUIL C.

Est-ce que le secret médical est la clé de voûte du respect de l'éthique médicale en prison?

Revue : ETHIQUE & SANTE, 12/2008, Vol. 5, n° 4, pp. 201-207

MEDECINE CARCERALE / DEONTOLOGIE / PRISON / SECRET MEDICAL

La pratique d'une médecine dans le strict respect de ses règles déontologiques est un exercice difficile, voire impossible, auprès du patient détenu. Bien que soutenu par l'esprit de la loi no 94-43 du 18 janvier 1994, le respect du secret médical en milieu carcéral est parfois mis à mal de manière flagrante. La défense de ce secret est-elle garante d'un exercice éthique de la médecine en milieu carcéral ? En reprenant l'intervention historique de la médecine dans l'exercice du jugement et de la pénalité depuis l'utilisation du modèle carcéral en France, nous constatons que le secret médical n'est plus la clé de voûte d'une pratique éthique de la médecine en milieu pénitentiaire. Les enjeux de pouvoir entre le milieu carcéral et le milieu médical, et l'évolution législative récente du secret médical, nous amènent à rechercher un autre modèle. Ainsi, seul le maintien de la pratique dans le champ médical et l'affirmation de l'indépendance médicale vis-à-vis du champ judiciaire et du champ de la médecine légale nous apparaît garantir un exercice dans le respect des règles déontologiques. Toute confusion alimentera, comme aujourd'hui, la construction de politiques sécuritaires prêtes à traiter médicalement des aléas judiciaires.

Les risques de dérive dans la prise en charge du deuil périnatal. A propos des décrets du 20 août 2008 ouvrant l'état civil et le livret de famille à tous les foetus

Revue : JOURNAL DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION, 12/2008, Vol. 37, n° 8, pp. 815-816

LEGISLATION / DEUIL PERINATAL / ETAT CIVIL / LIVRET DE FAMILLE

MONNIER Alain / MILLOT Chantal

La mission d'évaluation de la loi n°2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (Loi Léonetti)

Revue : ASP LIAISONS, 12/2008, n° 38, pp. 21-22

LOI LEONETTI / DROITS DU MALADE / FIN DE VIE / EUTHANASIE

PONTE Carène

Le consentement et le refus de soin du patient

Revue : SOINS AIDES-SOIGNANTES, 12/2008, n° 25, p. 12

CONSENTEMENT ECLAIRE / PATIENT / DROIT / INFORMATION / LOI / REFUS DE SOIN

Depuis quelques années, les droits de l'usager du système de santé ont été réaffirmés et régulièrement enrichis. Le point de départ de ce mouvement est la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. De nombreux droits sont désormais reconnus au patient. Parmi ces derniers, deux revêtent une importance particulière et sont au cœur de la relation soignant-soigné : le droit à l'information et le droit au consentement.

La gestation pour autrui, étude de législation comparée?
Revue : DROIT DEONTOLOGIE ET SOIN, 12/2008, Vol. 8, n° 4, pp. 494-511

GESTATION POUR AUTRUI / ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION / CANADA / USA / EUROPE
étude des services juridiques du Sénat sur la gestation pour autrui dans différents pays européens et Nord américains

JABRE P. / COMBES X. / MARTY J.
Loi n°2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie : application à un cas de médecine préhospitalière
Revue : ANNALES FRANCAISES D'ANESTHESIE ET DE REANIMATION, 11/2008, Vol. 27, n° 11, pp. 934-937

ETHIQUE MEDICALE / FIN DE VIE / COMMUNICATION / CANCER / DROIT DES PATIENTS / DECISION
La loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie affirme désormais les droits du malade dans le cadre spécifique de la fin de vie et impose le refus de l'acharnement thérapeutique, un processus de réflexion collégiale dans le cas du patient inconscient et une obligation d'une démarche palliative. Nous décrivons le cas d'une patiente prise en charge par le Samu, présentant une détresse vitale dans un contexte de néoplasie évoluée, sans documentation sur le projet thérapeutique. La prise en compte de chaque étape de la procédure collégiale a permis de privilégier une stratégie palliative. Cette observation souligne la possibilité d'une prise de décision de limitation ou d'arrêt thérapeutique en médecine préhospitalière en suivant chaque étape de la procédure définie par la loi. Elle montre également la difficulté majeure rencontrée par les équipes préhospitalières à réunir une anamnèse exhaustive par manque de traçabilité du projet thérapeutique. Enfin, elle illustre la difficulté à identifier ou à joindre dans le cadre de la médecine d'urgence, mais en dehors du contexte d'urgence au regard de la loi, le consultant prévu pour donner un avis motivé sur la décision.

FRANCO Isabelle
Ethique et douleur : quelques réflexions
Revue : DOULEURS, 10/2008, Vol. 9, n° 5, pp. 237-239

DOULEUR / PRISE EN CHARGE / HISTOIRE / ECHEC / ETHIQUE
L'évolution des mentalités au fil des siècles avec l'apparition des savants chirurgiens a marqué un tournant décisif dans la prise en charge de la douleur du malade.

Pas de légalisation de l'euthanasie
Revue : SANTE MENTALE, 133, n° 133, p. 3

EUTHANASIE / LEGALISATION